

5 - Création de l'*Union montbrisonnaise* (1907)

Le début du siècle : un climat politique passionné

1905-1907 : ministère du "petit père Combes", loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, laïcisation d'écoles... Montbrison n'échappe pas à l'agitation des esprits. Une partie de la petite bourgeoisie locale, surtout le milieu des professions libérales, adhère au radicalisme. Quelques libres penseurs montbrisonnais organisent un banquet le vendredi saint et se plaignent du trouble que cause à leur sommeil le timbre fluet de la cloche du couvent des soeurs clarisses...

L'anticléricalisme militant se heurte à l'action de multiples cercles et patronages organisés dans la mouvance de l'Eglise. Les bulletins paroissiaux fustigent les *mauvais journaux* tandis que les feuilles locales : le *journal de Montbrison*, le *Montbrisonnais* et l'*Avenir montbrisonnais* poursuivent d'interminables polémiques. On se diffame, on s'injurie copieusement. Chacun doit choisir son camp : blanc ou rouge. Ce climat de luttes idéologiques trouble inévitablement les sociétés locales et, même les sociétés mutualistes qui sont, en principe, à l'écart de la vie politique.

La majorité des dirigeants des *Ouvriers réunis* se retrouvent dans le courant laïque et progressiste. Certains militent, à titre personnel, dans des organisations de gauche : le *Comité démocratique*, le *Comité d'action républicaine radicale et radicale socialiste*, la *Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen*, la *Jeunesse laïque*, le *Sou des écoles*... C'est dans ces groupes que se trouve l'opposition à la municipalité de Montbrison. Le maire est alors un modéré soutenu par la droite, le notaire Claude Chialvo.

Le président des *Ouvriers réunis*, Pierre Dupin, est lui-même un homme politique local. Aux élections cantonales de juillet 1907, il est le candidat désigné par le *Comité républicain* local contre le maire de Montbrison.

L'assemblée générale du 13 janvier 1907

L'assemblée générale des *Ouvriers réunis* du dimanche 13 janvier 1907 est très agitée. La société est traversée par plusieurs courants où intervient la politique locale. Elle regroupe près de 150 personnes dans la salle de la Chevalerie.

Après l'approbation rituelle du procès-verbal de l'assemblée précédente et le rappel du souvenir des membres récemment décédés, le président annonce, qu'à l'occasion du nouvel an, le maire de Montbrison a remis, à titre personnel, 40 F au trésorier de la société.

Dix membres participants sont ensuite admis : Chirat Pétrus, tisseur, rue St-Jean, Rivet Jean, cultivateur, rue de la République, Chapuis Jean, gazier, rue de la République, Archez Marius, galocher, rue de la République, Perret Nicolas, chapelier, boulevard Carnot, Guillet Jean-Pierre, débitant, rue de l'Hôpital, Prioux Pierre, loueur de voitures, quai de la Porcherie, Courty Emile, tailleur, 15, rue de l'Hôpital, Michalon Antoine, voiturier, rue Victor-de-Laprade, Fréry Jean, tisseur, rue de l'Hôpital, Faverjon Jean, employé de commerce, à la Croix Meissant, Clairet Joseph, camionneur, rue St-Pierre, Pommier Auguste, boulanger, rue St-Jean. Avec cette liste nous avons un bon échantillonnage des professions des membres participants : il ne s'agit pas d'ouvriers mais de commerçants et de petits artisans. Montbrison a, sur ce plan, toutes les caractéristiques d'un gros bourg rural.

Treize membres honoraires sont ensuite admis et leur liste est aussi tout à fait significative. A deux exceptions près, il s'agit de fonctionnaires dépendant de l'Etat. En poste dans la sous-préfecture, ils doivent donner le bon exemple et, donc, cotiser à la société de secours mutuels qui a toute la faveur du pouvoir politique central. Nous n'avons pas la certitude qu'une consigne formelle leur ait été donnée mais c'est un fait, nous retrouvons là le haut personnel administratif de l'arrondissement. Nous trouvons :

Rousselot, sous-préfet de Montbrison,
Bonnassieux, juge d'instruction,
Lardin de Musset, préfet de la Loire,
Marcel, receveurs des contributions indirectes,
Sandier, greffier en chef du tribunal,
Aldebert, sous-préfet, successeur de M. Rousselot,
Boileau, commissaire de police,
Chatron, contrôleur des contributions directes,
Vigière, substitut de M. le procureur de la République,
Chossegros, receveur d'enregistrement,
Reignier, inspecteur primaire,

ainsi que Fayet Henri, limonadier, place Bouvier et Ménot, entrepreneur de travaux, boulevard de la Préfecture.

Cependant à la même assemblée sont annoncés sept démissions de membres honoraires et la radiation, pour refus de payer leur cotisation, de quatre membres participants et de treize membres honoraires, tous habitants de Montbrison depuis longtemps. Il y a des signes évidents d'un malaise que la sobre rédaction du procès-verbal ne traduit pas.

Le budget est examiné et les comptes sont approuvés. Deux délégués sont désignés pour participer au Congrès de la Mutualité qui doit se tenir à Nice : MM. Motte et Nouyrigat. Le signe le plus évident d'une crise apparaît au renouvellement partiel du bureau : un administrateur sortant est battu pour la vice-présidence par un candidat suscité contre lui. Sur 168 votants, M. Chalancon est élu avec 114 voix alors que M. Veyrard, sortant, n'en recueille que 31 et doit quitter le conseil d'administration. Cet échec est monté en épingle par le *Montbrisonnais* (voir encadré).

Le Montbrisonnais et l'assemblée du 13 janvier 1907

Le *Montbrisonnais* illustre ces luttes d'influence très personnalisées en publiant complaisamment la lettre - non signée - d'un mutualiste. Notons qu'aucune allusion n'est faite au don de 40 F effectué par le maire de Montbrison :

L'assemblée de dimanche dernier fut quelque peu houleuse : rarement d'ailleurs, elle avait été aussi nombreuse. Un personnage qui veut mettre son nez partout, le manitou "Chialvo" pour ne pas le nommer, avait manigancé tout un petit scénario, pour la troubler. Il avait, le matin même, réuni son état-major du comité Tout-court, afin de décider des diverses stratégies ; et depuis quelque temps, mène une campagne, afin de faire démissionner les membres honoraires de ses amis. Il en fut pour sa peine.

Au début de la séance, on lut bien quelques démissions d'honoraires, mais elles étaient largement compensées par de nouvelles adhésions. Les délégués de Chialvo, son factotum Hébrard, et son petit chéri, Remille, essayèrent bien de semer le tumulte ; mais ils furent énergiquement remis à leur place ; et leurs potins de concierge (on sait que Remille s'y connaît !) rejetés du pied.

L'attitude des "Chialvistes" indisposa l'assemblée ; et quand vint le moment des scrutins, un éminent chialviste, le syndic Veyrard, en subit le contrecoup.

Les mutualistes montrèrent qu'ils désapprouvaient les procédés de vouloir mettre la politique, au sein d'une société qui doit y rester étrangère ; et le syndic sortant ne recueillit que 31 voix tandis que son concurrent était élu par plus de 100 voix.

C'est une petite leçon qui a été ainsi infligée aux Chialvistes. Ce qu'ils ont de mieux à faire c'est d'en profiter, en restant tranquilles, puisqu'ils le voient bien, le prestige de leur patron est tout à fait dédoré. (Le Montbrisonnais du 19 janvier 1907).

La semaine suivante, M. Chialvo réplique dans une lettre que publie le *Montbrisonnais* :

- qu'il n'a rien "manigancé",
- qu'il ne cherche nullement à faire démissionner des membres honoraires qui seraient ses amis politiques ?
- qu'il est membre fondateur des *Ouvriers réunis* de Montbrison et que, chaque année, pour le jour de l'an, il verse 40 F pour la caisse des retraites de la société. Enfin il conclut : *Je souhaite à la Société beaucoup d'ennemis comme moi*¹.

Démission collective de sociétaires

Quinze jours après l'assemblée générale, comme la tendance "de gauche" l'a nettement emporté, les minoritaires quittent la société pour créer un nouveau groupement. Le 2 février 1907, le président Pierre Dupin lit au bureau des *Ouvriers réunis* la lettre de démission collective que treize mutualistes viennent de lui adresser :

Montbrison le 27 janvier 1907

Les soussignés ont l'honneur d'adresser à M. le Président de la société de secours mutuels des Ouvriers réunis de Montbrison, leur démission de membres participants de la dite société.

Cette société poursuivant un but qui n'est pas celui de la Mutualité, ils estiment de leur devoir de se retirer.

Ils prient en conséquence M. le Président de donner connaissance de la présente à la Société.

De vrais mutualistes :

[signé] Remille Jean, Barrieux Philibert, Chezeville Félix, Dupuy Jacques, Levet Claude, Galletti Marius, Girard Jean-Claude, Fêche Pierre, Faure Henri, Phalippon J.P., Basset Jean, Perret Marius, Claret Georges

De plus, deux membres honoraires donnent leur démission : MM. Ferran Jean, carrossier, et de Saint-Pulgent, rentier.

Création de l'*Union montbrisonnaise*

Ce même 27 janvier 1907 naissait une nouvelle société mutuelle : l'*Union montbrisonnaise* (N° 406) qui accueillait aussitôt les démissionnaires. Le journal local *L'Avenir montbrisonnais* qui se situe plutôt à droite et qui est le concurrent direct du *Montbrisonnais* (radical) relate la première assemblée générale de la nouvelle mutuelle :

L'Union montbrisonnaise

Sous ce titre une nouvelle Société de secours mutuels s'est formée à Montbrison.

Fondée sur les derniers principes de la mutualité, cette société pourra, à l'avenir, rendre de grands services à la classe ouvrière de notre ville.

Les prévisions des fondateurs de cette Société ont déjà été de beaucoup dépassés et tout fait prévoir que d'ici peu de temps le nombre des membres participants dépassera la centaine.

¹ *Le Montbrisonnais* du 26 janvier 1907.

Son bureau a été ainsi constitué :

Président, M. Rony, notaire ; vice-président : M. Henri Faure ; trésorier, M. Galetti ; trésorier adjoint, M. Henry ; secrétaire M. Remille ; secrétaire adjoint, M. Marius Perret ; contrôleurs : MM. Girard et Fèche ; syndics : MM. Chezeville, Barbier, Levet, Pont, Dupuy et Lager.

M. Rony a remercié l'assemblée du témoignage de confiance qu'elle venait de lui accorder et a prononcé l'allocution suivante :

"Lorsque deux d'entre vous m'ont fait l'honneur de venir me demander d'accepter la présidence d'une nouvelle société de secours mutuels, après un instant d'hésitation causé par le sentiment de mon inexpérience en matière de mutualité, j'ai accepté avec l'assurance de ces Messieurs que la future société serait uniquement une société de secours mutuels au sens le plus strict du mot.

Et j'ai accepté sans arrière-pensée avec la résolution de donner à cette oeuvre ainsi définie tout mon dévouement avec la ferme confiance que je tiens à exprimer ici, que cette société sera une assemblée d'amis venus là pour s'entraider dans les difficultés de la vie et non pas une réunion de fédérés se groupant pour être plus forts dans les luttes religieuses et politiques à venir..."

Cette dernière phrase de M. Rony porte une accusation grave contre la société des *Ouvriers réunis*, celle de faire de la politique. Les membres du bureau de la mutuelle n° 94 en sont choqués et *la rejettent avec indignation* mais elle contient bien une certaine part de vérité. Le président Dupin déclare tranquillement : *la société doit et peut rester indifférente à une tentative qui sera sans effet* et après échange de vues le conseil d'administration décide *qu'il sera plus digne de rester calmes, et d'opposer un tranquille mépris à cette insidieuse attaque.*

En fait, on entre bel et bien dans une période de turbulences et d'agitation électorale. Six mois plus tard, Pierre Dupin affronte le maire de Montbrison, Maître Chialvo au cours d'une élection cantonale. Il recueille 1 912 voix et l'emporte dans neuf communes du canton : Bard, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chambéon, l'Hôpital-le-Grand, Lérigneux, Magneux-Haute-Rive, Mornand et Savigneux cependant Claude Chialvo triomphe avec 2 245 voix². Il faudra rappeler périodiquement, comme le fait le vice-président Rey, à l'assemblée générale de janvier 1914 que les mutualistes doivent *écarter toujours de leurs discussions les questions politiques ou religieuses.*

Deux mutuelles locales vont donc coexister, à Montbrison pendant tout le siècle : la n° 94 (*Ouvriers réunis de Montbrison* puis *Action Mutualiste du Montbrisonnais*) et la n° 406 (*Union Montbrisonnaise*, société familiale de secours mutuels).

² *Le Montbrisonnais*, 3 août 1907.